

CONSEIL MUNICIPAL

Compte-rendu de la Séance Ordinaire du 18 février 2021

Membres présents : Bruno FARINE, Marie-Bénédicte BRUN, François TALBOT, Michèle HOELTZENER-THOYER, Sonia DAVID, Damien EVRARD, Véronique REGNAULT, Marceline MATRAT, Christian GILBERT, Frédéric COLLARD, Nicolas CHARPENTIER, Solène VAILLOT, Pascal DELAUNAY, et Gilles ALLAIN.

Secrétaire de séance : François TALBOT.

Le Conseil Municipal,

- **APPROUVE** le compte-rendu de la séance du 17 décembre 2020 ;
- **PREND** connaissance des décisions du Maire prises en vertu de la délibération n°13-2020 du 28 mai 2020, à savoir :
 - Délivrance de la concession E7 à Monsieur Manuel BANULS dans le cimetière communal,
 - Non exercice du droit de préemption urbain sur les terrains suivants : 4 rue de Beaulieu et 7 chemin de la pierre.
- **PREND** la délibération n°1-2021 pour approuver le modèle de convention d'occupation du domaine public dans le cadre d'une mise à disposition de la salle communale à Troyes Champagne Métropole pour la gestion de son Relais d'Assistants Maternels, et autoriser le Maire à signer ladite convention,
- **PREND** la délibération n°2-2021 pour prendre acte du rapport d'activité 2019 de Troyes Champagne Métropole ;
- **PREND** la délibération n°3-2021 pour émettre un avis favorable à la demande d'autorisation environnementale présentée par la société Moussey Logistique II en vue de l'extension d'un entrepôt logistique sur le Parc Logistique de l'Aube à Moussey, et porte une observation relative à un accompagnement végétal ;
- **PREND** la délibération n°4-2021 pour accepter l'avenant suivant au marché de travaux Cœur de Village :

LOT	ENTREPRISE	N° AVENANT	TRAVAUX	MONTANT €/HT
6 : MENUISERIE EXT BOIS	TAPPREST	2	- Modification de la porte du presbytère déjà fabriquée suite aux exigences de l'ABF dans le cadre de l'instruction du permis de construire modificatif	3 534.00

- **PREND** la délibération n°5-2021 pour inscrire des crédits d'investissement avant le vote du budget primitif 2021 :
 - Article 2188 chapitre 21 opération 134 : 13 500 € (cuisine salle communale),
 - Article 2188 chapitre 21 opération 136 : 950 € (kiosque abribus),
 - Article 2313 chapitre 23 opération 134 : 4 241 € (avenant n°2 lot 6 Cœur de Village).
- Monsieur le Maire récapitule les projets communaux à venir :

- Réfection de la rue du pré de l'orme : en cours d'étude par deux cabinets spécialisés,
- Local cuisine de la salle communale.

Il insiste sur l'essentielle nécessité que les commissions communales avancent dans la conduite de leurs projets respectifs afin de disposer des notions de coût en vue d'une inscription aux budgets 2021 et 2022.

Questions diverses :

- *Monsieur le Maire indique que de nombreuses vues ont été prises depuis l'installation d'un système de surveillance au cimetière, mais qu'il est difficile d'en tirer un enseignement précis.*
- *Monsieur Nicolas CHARPENTIER demande dans quelle mesure il est possible d'envisager une manifestation du CCAS compte tenu du contexte sanitaire. Monsieur le Maire propose d'organiser une réunion du CCAS spécifique sur ce sujet.*
- *Monsieur le Maire rappelle qu'un abri provisoire a été mis en place très rapidement pour répondre à la problématique de mise à l'abri des collégiens au départ de la rue des clos.*
- *Monsieur le Maire fait le compte-rendu du SIVOS St Léger/Moussesey/Villemereuil.*
- *Madame Solène VAILLOT suggère de contacter l'association Parents Vie afin qu'ils puissent communiquer sur leurs activités dans PanneauPocket. Monsieur le Maire suggère de désigner dans chaque commune concernée une personne interlocutrice de cette association.*
- *Madame Solène VAILLOT propose d'organiser une « journée propre » afin de collecter les déchets déposés dans la nature.*

Bruno FARINE	Marie-Bénédicte BRUN	François TALBOT
Michèle HOELTZENER-THOYER	Sonia DAVID	Damien EVRARD
Véronique REGNAULT	Marceline MATRAT	Christian GILBERT
Frédéric COLLARD	Nicolas CHARPENTIER	Solène VAILLOT
Pascal DELAUNAY	Gilles ALLAIN	